



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

QUAND : Le 18 juillet 2018
OÙ : Hôtel de ville de Schefferville
HEURE : 19 h

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR POUR L'ANNEE 2017

La poursuite de la mise en œuvre de notre plan de développement nous a permis d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés.

Equilibre budgétaire 2017

Nous avons terminé l'exercice financier avec un surplus de 339 000 \$. Ce surplus s'expliquant un versement imprévu de 200 000 \$ par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en regard des projets miniers et des frais d'administration reliés au développement des projets comme l'Écocentre Tricomm et les ententes de services. Ce surplus servira à réaliser des travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égout.

La dette de la Ville s'élève à 3 145 000 \$.

Mise en fonction de l'Écocentre Tricomm

Ce projet audacieux, de près de 900 000 \$, a été financé à 100% par la Nation Naskapi, la Nation Innu et la Société du Plan Nord. C'est donc un projet à coût nul pour la ville.

Service des incendies

Après déjà deux ans de restructuration, les objectifs visant le remplacement des équipements et l'augmentation du nombre de pompiers et leur formation ont été atteints. Le financement de ce projet a été assumé par le Conseil Innu et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. C'est un autre projet financé à près de 100%.

PROJET POUR 2018

Phase 2 de l'Écocentre Tricomm

La phase 2 comprend la préparation d'un nouveau LEMN (lieu d'enfouissement en milieu nordique), l'acquisition d'équipements pour la valorisation des matières résiduelles et l'élimination d'une partie du passif environnemental. Un projet de près de 1 M financé à 100 % par les deux Nations autochtones et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. C'est donc un projet à coût nul pour la Ville.

JUILLET 2018



Gardons notre
ville propre, c'est
notre fierté.

Aménagement d'un parc urbain au Lac Knob

Un si beau lac près d'un terrain fréquenté mais non aménagé. Nous avons obtenu 102 000\$ de financement provenant de la Société du Plan nord, de la Municipalité régionale de Comté de Caniapiscau et du Centre intégré de santé et des services sociaux de la Côte-Nord. La Ville injectera la somme de 25 000 \$. Nous aurons le plaisir d'inaugurer ce parc lors de la grande fête intercommunautaire du 16 août prochain.

Réparation des rues et de l'éclairage urbain

Nous avons acquis des équipements pour effectuer correctement la réparation des nids-de-poule. Nous débuterons cette année et poursuivrons au cours des prochaines années. Une entreprise électrique sera présente à plusieurs reprises à Schefferville afin de remettre en fonction les lampadaires défectueux.

Nous avons eu la confirmation de Transports Québec que le pavage de la route collectrice, de Kawawachikamach jusqu'à la gare de train ne sera pas réalisé avant quatre ans. Entretemps, les rues Atlantic et Whishart seront travaillées pour en faciliter l'entretien et un abat-poussières sera appliqué.

Réfection de conduites

Dans la rue Montagnais, une partie des conduites d'aqueduc et d'égout seront remplacées sur une longueur de 200 pieds. Le contrat sera réalisé à la fin août par une entreprise spécialisée.

Usine de traitements des eaux usées

Le 15 décembre 2017, nous avons dû mettre en arrêt définitif l'usine de traitement des eaux usées. La construction d'étangs aérés débutera en 2019 pour se terminer en 2020. D'ici là, nous rejetons sans traitement les eaux usées dans le lac Pearce. Les travaux seront financés par le Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John, le Gouvernement du Québec et la Ville.

Eau potable

Quoique toujours d'excellente qualité, les nouvelles normes du Ministère exigent que nous construisions une nouvelle usine de filtration en 2021. Les travaux seront financés par le Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John, le Gouvernement du Québec et la Ville.

PROJET PILOTE DE COMPOSTAGE COMMUNAUTAIRE A SCHEFFERVILLE

La Ville de Schefferville, la Nation Innu de Matimekush-Lac John et la Nation Naskapi de Kawawachikamach souhaitent mettre sur pied un projet pilote de compostage communautaire dans la région de Schefferville. Les trois communautés disposent d'un financement d'environ 200 000 \$ pour le développement de ce projet communautaire. Les fonds sont dédiés spécifiquement aux initiatives de gestion des matières résiduelles et proviennent d'organisations gouvernementales.

Près de 30% de nos déchets sont constitués de matières organiques dites « compostables », c'est-à-dire qu'elles peuvent être transformées en compost grâce à leur décomposition par des microorganismes (champignons, insectes, bactéries, etc.). À l'issue du processus de compostage, on obtient un fertilisant naturel ayant une odeur et une apparence de terreau.



Parmi les déchets qui se compostent, on retrouve les restants de nourriture comme les légumes, la viande, le poisson, les pâtes, le pain et le riz, ainsi que le papier, le carton, le café, les pochettes de thé et les écailles d'œufs.



Instaurer un programme de compostage à Schefferville comporterait de nombreux bénéfices, autant sur le plan environnemental qu'économique. En effet, le compost est une solution économique pour réduire les quantités de déchets que nous envoyons au dépotoir, réduisant ainsi les coûts liés à l'enfouissement des déchets et prolongeant la durée de vie du site. Contrairement au recyclage, le compostage peut se faire localement, à l'aide de petits équipements adaptés, ce qui diminue les coûts et la pollution qui seraient engendrés par le fait d'envoyer nos matières hors de la région (à Sept-Îles par exemple). Composter les matières organiques permet de réduire les émissions de méthane au site d'enfouissement, un gaz à effet de serre qui contribue grandement aux changements climatiques. En effet, lorsqu'ils sont enfouis, les déchets organiques produisent du méthane qui est relâché dans l'atmosphère. Ainsi, par le biais du compostage, on peut transformer nos déchets organiques en engrais pour nourrir le sol plutôt que de gaspiller ces nutriments précieux en les jetant au dépotoir.

Vous êtes intéressés à en savoir davantage? Consultez la présentation complète du projet disponible sur le site web de la Ville de Schefferville au :<https://ville-schefferville.ca/gestion-des-matieres-residuelles/projet-pilote-compostage.html> . N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, commentaires ou suggestions en contactant jezabel.a.lacombe@gmail.com.

SITE DE FERRAILLE

Les roues et les fluides des véhicules hors d'usage doivent être retirés avant que le véhicule soit apporté au site de ferraille. Aussi, nous vous prions de contacter d'abord le personnel de l'Écocentre au 418 585-2471 ext.6 pour toute demande de récupération de véhicule hors d'usage. Notre équipe vous indiquera la marche à suivre.

Il est interdit d'abandonner un véhicule non-vidangé et non-déjanté à l'entrée du site de ferraille ou à tout autre endroit de la Ville pour des questions de protection de l'environnement et de sécurité.

Notez également que pour vous départir de tout matériau, objet ou encombrant (chauffe-eau, laveuse, sécheuse, cuisinière, etc.), vous devez d'abord vous rendre à l'Écocentre ou prendre contact avec le personnel de l'Écocentre pour qu'il vous accompagne au site de ferraille, qui est maintenant barré en tout temps. Nous vous rappelons les heures d'ouverture de l'Écocentre, soit du lundi au samedi de 9 h à 17 h. Nous comptons sur la collaboration de tous pour conserver un environnement propre et pour veiller à la sécurité de tous.

LAUREAT DU PRIX POUR SERVICE EXEMPLAIRE EN SECURITE CIVILE POUR LES COMMUNAUTES DE SCHEFFERVILLE, KAWAWACHIKAMACH ET DE MATIMEKUSH-LAC JOHN



Le 24 mai dernier, William Moffat de Kawawachikamach, Jean Baptiste Laurent de Matimekush-Lac-John et Daniel Vocelle de la ville de Schefferville, responsables de leur communauté au sein du Comité mixte permanent des mesures d'urgence, recevaient à Ottawa le Prix pour service exemplaire en sécurité civile.

Cette distinction issue d'un partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux souligne les actions du Comité en regard des pannes d'électricité majeures survenues les 11 et 12 novembre 2017. Le Comité s'est donc mis en état de veille et en préparation de déclencher le plan des mesures d'urgence. Les communications ont été constantes avec les différents ministères des deux paliers de gouvernement et la population. Le centre d'opérations a été installé à l'hôtel de ville de Schefferville considérant l'autonomie complète de l'immeuble en cas de panne. Le retour à la normale a évité de justesse la mise en place de refuges et l'évacuation des personnes vulnérables.

PUIS-JE FAIRE UN FEU OU UN BRULAGE AUJOURD'HUI?

Le danger d'incendie de la SOPFEU est un bon indicateur pour vous! Voici comment adapter votre comportement en fonction de chaque niveau.

- **BAS** : C'est le bon moment pour effectuer vos brûlages ou vos feux de camp.
- **MODÉRÉ** : Faites uniquement des feux de petite dimension.
- **ÉLEVÉ** : N'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h et ne faites pas de brûlages.
- **TRÈS ÉLEVÉ** : Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire (ouvertures de moins d'un centimètre).
- **EXTRÊME** : Évitez de faire des feux.



Vous retrouverez plus d'informations sur le site de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au sopfeu.qc.ca.

N'oubliez pas! Lorsque vous allumez, assurez-vous d'utiliser un équipement prévu à cet effet ou installez-vous sur le sol minéral loin de toute matière combustible.

PRÉSENCE D'OURS NOIR EN VILLE

La population est invitée à la prudence, considérant que des ours noir ont été observés en ville. Nous vous conseillons de ne jamais laisser de jeunes enfants seuls, de jour ou de soir, sans la présence d'un adulte. L'ours est un animal sauvage au comportement imprévisible; ne vous approchez jamais de lui et encore moins de ses petits. Soyez prévoyant :

- Ne nourrissez jamais les ours
- Entreposez toute forme de nourriture et les ordures hors de leur portée
- Diminuez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures (bac à ordures, grille de cuisson BBQ, etc.)

Ne jamais pourchasser ou chasser un ours avec une arme à feu, cela risquerait de mettre la vie des citoyens en danger. De plus, l'utilisation des armes à feu en milieu urbain est prohibée.

Pour signaler un ours noir importun, contacter la Protection de la faune au 418 585-2332 ou SOS Braconnage au 1 800 463-2191.

Pour toute urgence concernant la sécurité des citoyens, communiquer avec la Sûreté du Québec au 418 585-2626.



LE RETOUR À LA TERRE DE TROIS NATIONS TOURNÉES VERS L'ENVIRONNEMENT

SOIRÉE SPECTACLE
16 AOÛT 2018

15 h 00

Activité familiale avec les
policiers, pompiers et
les ambulanciers

En après-midi,
gâteau pour tous

19 h 00

MUSIQUE avec des artistes
Innus et Naskapis
ET JORDANE LABRIE



*C'est un rendez-vous au
parc du lac Knob*

*En cas de mauvaise température,
la fête sera à l'aréna de
Matmekush-Lac-John*

ΔοΔC
Air Inuit



Québec
LA JEUNESSE INUIT

Québec

Québec

Québec

